



# CERTIFICAT

<b>ADMISSION A LA MARQUE NF</b>	
N° 05/04.01	du 06/02/2004

**La Société :**  
**RF-TECHNOLOGIES**  
Lange Ambachtstraat 40  
9860 Oosterzele  
BELGIQUE

<b>MODIFICATIONS</b>	
Indice : 05/04.01-a	Date : 15/12/2004
05/04.02-a	31/01/2005
<b>05/04.02.b</b>	<b>04/07/2005</b>

<b>REEDITION DU CERTIFICAT NF</b>	
N° 05/04.02	du 01/01/2005

<b>DATE DE FIN DE VALIDITE DE CE CERTIFICAT</b>	
<b>31/12/2005</b>	

**Pour son site de :**  
**Oosterzele (Belgique)**

<b>Correspondant C.N.M.I.S. SAS</b>	
<b>Gisèle BOVO : Tél. 01.53.89.00.47</b>	

est autorisée à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des Règles de certification de l'application NF-Clapets coupe-feu et volets de désenfumage D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité) pour les produits suivants :

**Types de produits :**  
**VOILETS A PORTILLON A 1 VANTAIL**

**Identification des produits et Caractéristiques certifiées spécifiques**

Gamme n°1 : <b>Volets Coupe feu 1 Heure</b> Références : VANTAGE-1H/1V VANTAGE-1H/1V/P		Gamme n°2 : <b>Volets Coupe feu 2 Heures</b> Référence : VANTAGE-2H/1V	
Pour conduit unitaire ou collecteur	Pour conduit collectif	Pour conduit unitaire ou collecteur	Pour conduit collectif
<b>Obligations :</b> - Réarmable après déclenchement à froid - Commande manuelle intégrée de niveau d'accès 0 ou 1 pour ouverture  <b>Options de sécurité :</b> - Contact de position de sécurité (fin de course) - Contact de position d'attente (début de course)  <b>Fonctions supplémentaires :</b> - Contacts de position bipolaires fin et début de course	<b>Interdictions :</b> - Changement d'état interdit par disparition de l'énergie de télécommande  <b>Obligations :</b> - Réarmable après déclenchement à froid - Contact de position de sécurité (fin de course) - Contact de position d'attente (début de course)  <b>Options de sécurité :</b> - Commande manuelle intégrée de niveau d'accès 1 pour ouverture et fermeture  <b>Fonctions supplémentaires :</b> - Contacts de position bipolaires fin et début de course	<b>Obligations :</b> - Réarmable après déclenchement à froid - Commande manuelle intégrée de niveau d'accès 0 ou 1 pour ouverture  <b>Options de sécurité :</b> - Contact de position de sécurité (fin de course) - Contact de position d'attente (début de course)  <b>Fonctions supplémentaires :</b> - Contacts de position bipolaires fin et début de course	<b>Interdictions :</b> - Changement d'état interdit par disparition de l'énergie de télécommande  <b>Obligations :</b> - Réarmable après déclenchement à froid - Contact de position de sécurité (fin de course) - Contact de position d'attente (début de course)  <b>Options de sécurité :</b> - Commande manuelle intégrée de niveau d'accès 1 pour ouverture et fermeture  <b>Fonctions supplémentaires :</b> - Contacts de position bipolaires fin et début de course
<b>Classement :</b> coupe-feu 1 heure avec grille de protection		<b>Classement :</b> coupe-feu 2 heures avec grille de protection	

## Caractéristiques certifiées communes à tous les produits

**Mode de fonctionnement :** A énergie intrinsèque

**Mode de commande :** Télécommande électrique (rupture ou émission de courant) :  
tension  $U_c = 24$  ou  $48$  Vcc  
puissance  $P_c = 3,5$  W en émission de courant /  $1,6$  W en rupture de courant

**Endurance :** Après 300 cycles d'endurance, les caractéristiques des produits sont restées dans les valeurs limites déclarées.

**Protection contre la corrosion**

**Domaine de validité :**

. Dimensions : cf. tableau des dimensions validées ci-dessous

. Surface libre (dm<sup>2</sup>) :  $[(L - 65) \times (H - 65) / 10000] - 1$  pour modèles VANTAGE-1H/1V et VANTAGE-2H/1V

. Sens du feu :  $[(L - 65) \times (H - 75) / 10000] - 1$  pour modèle VANTAGE-1H/1V/P

. Type de montage : Feu côté charnières pour modèles VANTAGE-1H/1V et VANTAGE-2H/1V

. Sens de montage : Feu en face supérieure de l'élément et feu côté charnières pour modèle VANTAGE-1H/1V/P

. Sens de montage : Fixation avec ou sans précadre

. Sens de circulation de l'air : Vertical pour modèles VANTAGE-1H/1V et VANTAGE-2H/1V

. Sens de circulation de l'air : Horizontal pour modèle VANTAGE-1H/1V/P

. Sens de circulation de l'air : Indifférent

**Dimensions validées en mm et surface libre en dm<sup>2</sup> :**  
 $[(L - 65) \times (H - 65) / 10000] - 1$  pour modèles VANTAGE-1H/1V et VANTAGE-2H/1V  
 $[(L - 65) \times (H - 75) / 10000] - 1$  pour modèle VANTAGE-1H/1V/P

H\L	300	350	400	450	500	550	600	650	700	750	800	850	900
385													
415													
445													
475													
505													
535													
565													
595													
625													
655													
685													
715													
745													
775													
805													
835													
865													
895													
925													
965													
995													
1015													
1045													
1075													

 Dimensions validées pour les modèles VANTAGE-1H/1V et VANTAGE-2H/1V

 Dimensions validées pour le modèle VANTAGE-1H/1V/P

**Ce certificat dispense le titulaire, pour les produits visés ci-dessus, de la présentation des procès-verbaux de conformité :**

- à la norme NF S 61-937,
- à l'Arrêté du 3 août 1999 (pour les volets installés en paroi béton).

**La mise en œuvre des volets sur cloisons légères nécessite le respect des spécifications reprises dans les Procès Verbaux d'essais de résistance au feu. Ces documents sont disponibles auprès des titulaires.**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S 61-937, à l'Arrêté du 3 août 1999 et aux caractéristiques complémentaires spécifiées dans les Règles de certification NF 264,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément aux Règles de certification NF 264.

Il n'engage en aucun cas AFAQ AFNOR Certification et le C.N.M.I.S. SAS quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'à la date mentionnée dans le cartouche intitulé « DATE DE FIN DE VALIDITE DE CE CERTIFICAT » sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFAQ AFNOR Certification et/ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la marque NF et aux Règles de certification NF 264.